ESPACE GO

Politique d'écoresponsabilité

Contexte

Depuis plusieurs années, le théâtre ESPACE GO est conscientisé à minimiser l'impact environnemental de ses activités tout en augmentant les répercussions positives de celles-ci sur la société.

Animé par le désir d'encadrer les actions ponctuelles déjà en place, le théâtre ESPACE GO souhaite structurer son engagement par la présente politique. Pour favoriser l'application de celle-ci, un plan d'action viendra appuyer la réalisation des objectifs énoncés.

Définitions

Écoresponsabilité : L'écoresponsabilité dans une organisation implique de prendre conscience de ses impacts environnementaux, sociaux et économiques et d'en prendre responsabilité (OQLF).

Écoconception : L'écoconception vise à réduire l'empreinte environnementale des productions en prenant en considération toutes les étapes du cycle de vie des éléments de décor, de costume, d'accessoire et autres.

Gestion des matières résiduelles : Elle privilégie l'application des 3RV-E en suivant l'ordre de priorité : la Réduction à la source, le Réemploi, le Recyclage et la Valorisation des matières résiduelles. L'élimination est la dernière étape et doit être utilisée qu'en dernier recours.

Principes directeurs

- **Protection de l'environnement :** ESPACE GO veut considérer l'empreinte environnementale de ses activités afin d'en limiter les impacts négatifs et d'encourager la protection de l'environnement et les retombées positives.
- **Économie juste et locale :** ESPACE GO souhaite favoriser la consommation de biens et de services permettant de réduire l'impact sur l'environnement, d'augmenter les bénéfices sociaux et d'optimiser les retombées économiques.
- **Sensibilisation, participation et engagement :** ESPACE GO désire sensibiliser ses parties prenantes à adopter des comportements écoresponsables afin d'encourager leur participation et leur engagement à agir pour diminuer l'impact environnemental de l'organisation.

Portée

Cette politique s'applique à toutes les activités d'ESPACE GO notamment l'accueil, la billetterie, l'administration, la production, la technique, les communications et le service de bar.

Toute l'équipe permanente est assujettie à cette politique. Les équipes temporaires et les locataires sont invité·es à collaborer aux mesures qui les concernent.

Orientations

ESPACE GO

Les orientations suivantes guideront la démarche d'ESPACE GO :

1. Intégrer l'écoresponsabilité dans la culture de l'organisation et sensibiliser les parties prenantes;
2. Minimiser son impact sur l'environnement en adoptant des pratiques écoresponsables dans tous les aspects de son fonctionnement;
3. Contribuer à une économie juste et locale.

Plus spécifiquement, de ces orientations découlent deux axes d'intervention qui seront appuyés par des actions concrètes dans le plan d'action.

Orientation 1	**Intégrer l'écoresponsabilité dans la culture de l'organisation et sensibiliser les parties prenantes.** ● **Axe 1 : Impliquer l'équipe et se doter de stratégies pour permettre le bon déploiement de la démarche.** ● **Axe 2 : Communiquer la démarche auprès des parties prenantes.**
ESPACE GO aspire à ce que l'écoresponsabilité devienne transversal dans les réflexions et les décisions prises. Pour faciliter cette mise en place, des efforts de sensibilisation auprès des parties prenantes sont également nécessaires.	

Orientation 2	**Minimiser son impact sur l'environnement en adoptant des pratiques écoresponsables dans tous les aspects de son fonctionnement.** ● **Axe 1 : Réduire et gérer adéquatement les matières résiduelles.** ● **Axe 2 : Accueillir le public et les artistes de façon plus écoresponsable.**
ESPACE GO désire agir sur ses productions et sur la gestion de ses espaces pour accueillir de façon plus responsable le public, les artistes, les locataires et l'équipe. Un accent sera mis sur les enjeux suivants : l'approvisionnement, l'écoconception, la gestion des matières résiduelles et les transports.	

Orientation 3	**Contribuer à une économie juste et locale.** ● **Axe 1 : Faire des choix réfléchis et responsables.** ● **Axe 2 : Adopter des pratiques de gestion interne juste et équitable.**
ESPACE GO souhaite faire des choix éclairés qui permettent une cohérence entre les facteurs économiques, sociaux et environnementaux. ESPACE GO veut également mettre en place des pratiques de gestion permettant la réduction des impacts environnementaux et favorisant des retombées positives et justes.	

Structure et responsabilité

L'application de cette politique relève de la direction générale.

Pour favoriser l’application des objectifs et appuyer la direction, un comité vert a été mis en place. Il est composé de : la direction générale, la direction de production, la direction technique, la personne responsable de l’accueil et de la billetterie et d’une personne responsable des communications. À ce comité, peut se joindre une personne de l’équipe d’accueil, une personne de l’équipe technique, un·e locataire ou un·e artiste.

Les responsabilités de ce comité consistent à :

- Collaborer à l’élaboration du plan d’action;
- Assurer le suivi du plan d’action en organisant au minimum quatre rencontres par année;
- Mobiliser les parties prenantes nécessaires à l’atteinte des objectifs;
- Faire un compte rendu des réalisations à la direction générale et aux parties prenantes concernées;
- Réviser la politique tous les quatre ans pour s’assurer qu’elle reste pertinente selon le contexte.

Entrée en vigueur et révision

Cette politique a été adoptée par le conseil d'administration et est entrée en vigueur le 19 avril 2023. Elle est disponible sur le serveur dans le dossier public.

La présente politique d’écoresponsabilité sera révisée périodiquement tous les quatre ans par le comité vert. Cette révision sera supervisée par la direction générale et appuyée par le conseil d’administration.

La présente politique a été révisée le 6 février 2025 par le conseil d’administration.